

Public concerné :

Salariés d'entreprise appelés à utiliser les engins de chantiers de manière régulière ou occasionnelle

Durée de la formation : 1 jour**Objectif de la formation :**

Rappel et mise à jour des connaissances théoriques et pratiques. Utilisation des engins de chantier en toute sécurité.

Nos moyens pédagogiques :

- Vidéo projection
- Pratique sur un ou plusieurs types de machine

Programme de la formation :

- Formation théorique d'une demi-journée
 - Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins
 - Les accidents du travail
 - Évaluation des risques liés aux engins
 - Règles d'utilisation
 - Contrôles périodiques sur les matériels
 - Évaluation des risques liés à l'environnement
 - Connaissance et identification de la signalisation
 - Technologie et connaissance de l'engin
 - Préparation à la mise en route
 - Précautions lors de l'arrêt
 - Signalisations de chantier
- Formation pratique d'une demi-journée
 - Prise de poste
 - Vérifications, essais, contrôles visuels
 - Technologie et connaissance de l'engin
 - Règles de conduite en sécurité
 - Exercices de déplacement (avant, arrière, demi-tour, etc.)
 - Coordination des mouvements
 - Fin de poste

Validation de la formation :

Après examen si résultat favorable. Avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, en application de l'Article R233-13-19 du Code du Travail

- Validation théorique et pratique d'évaluation des compétences
- Remise d'un document sur la conduite des engins de TP
- Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, de gants, de chaussures de sécurité et d'un casque (selon obligation de l'entreprise)

Accessibilité PSH :

Pour les personnes en situation de handicap, le commanditaire devra contacter notre référent handicap en amont de la formation : lionel@pi-formation.com.

Notre politique PSH est disponible sur notre site internet : www.pi-formation.com.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite pour toutes les formations réalisées en Inter.

Tarifs :

Intra : À partir de 750€ HT par jour, par session.

Maximum 5 personnes